

# Révision du SCoT

# Une démarche concertée pour le Pays de Brocéliande



## Un SCoT, c'est un projet de territoire

Défini à l'échelle de l'ensemble du Pays de Brocéliande, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document qui exprime le projet d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Il pose les questions sur son futur puis en fixe les objectifs de développement.



Combien de logements à construire ?



Quelle offre de transports pour demain ?



Comment valoriser les qualités patrimoniales ?

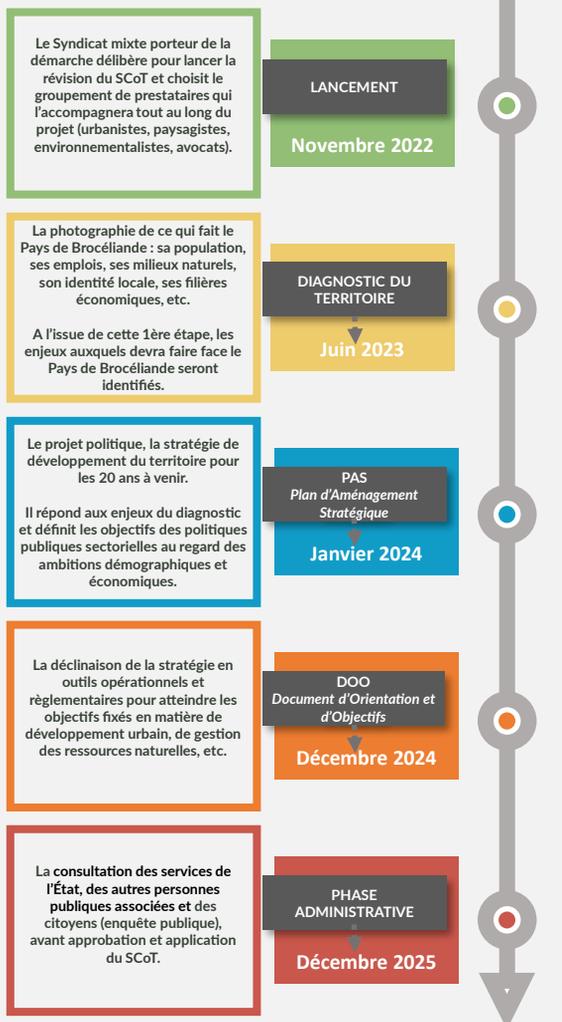


Où créer les nouveaux sites économiques ?



Quelles actions pour une meilleure performance énergétique ?

## Le calendrier du SCoT



## Un SCoT, c'est un document d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale fixe les grands principes d'urbanisme et d'aménagement dans le respect du développement durable. Il se conforme aux règles nationales (loi climat et résilience, loi ALUR, loi Grenelle, loi d'orientation agricole, etc.) qu'il adapte aux spécificités locales.

Le SCoT constitue le cadre réglementaire local en fixant les prescriptions que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU/PLUi) et carte communale doivent intégrer pour mettre en œuvre le projet de territoire.

## Qui élabore le SCoT ?

### Le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande

La structure administrative qui élabore le Schéma de Cohérence Territoriale est le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande.

### Les élus

Les élus qui siègent au syndicat ont été désignés par chacune des trois intercommunalités du territoire. Ils ont souhaité que ce document parte des réalités vécues sur le territoire et soit porteur d'une véritable ambition de développement local.

### La population et les acteurs économiques

Le projet porté par le SCoT du Pays de Brocéliande vise à l'amélioration globale du cadre de vie de l'ensemble du territoire. Ainsi, pour être au plus proche des préoccupations de ses usagers (résidents, salariés, acteurs économiques, personnes de passage, etc.), la concertation avec le public est dense et continue (deux cycles de réunions publiques, ateliers de concertation, site internet...) jusqu'à l'arrêt de projet.

Deux cycles de réunions publiques seront organisés sur le territoire pour échanger avec vous :

- en septembre 2023 au stade du diagnostic et des enjeux.
- courant 2024 au stade de définition du projet.

# Révision du SCoT

# Une démarche concertée pour le Pays de Brocéliande



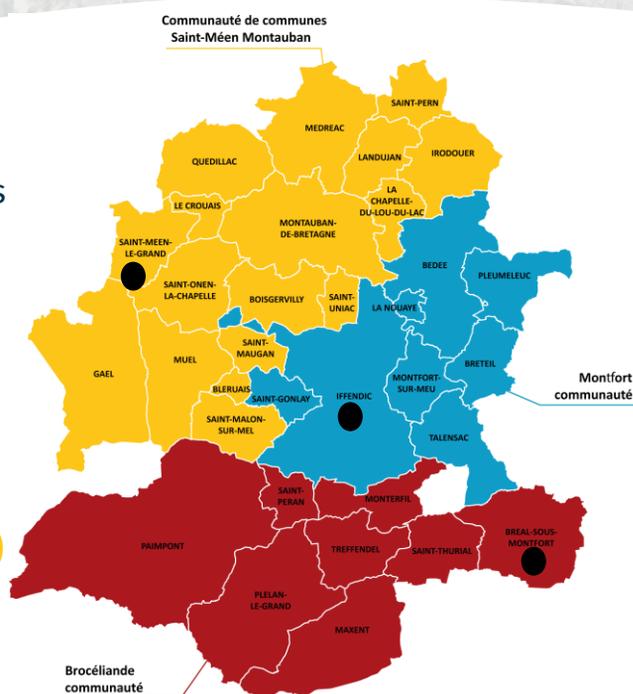
## RÉUNIONS PUBLIQUES

Rejoignez-nous pour une première réunion publique sur le diagnostic et les enjeux, organisée successivement sur trois lieux du territoire :

**Mardi 05 septembre 2023 à 20h30**  
**Iffendic (salle de la Chambre au loup)**

**Mardi 19 septembre 2023 à 20h**  
**Saint-Méen-le-Grand (cinéma le Celtic)**

**Mercredi 20 septembre 2023 à 20h**  
**Bréal-sous-Montfort (salle du Grillon)**



## Un SCoT, c'est un projet de territoire

Défini à l'échelle de l'ensemble du Pays de Brocéliande, le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) définit les stratégies d'aménagement et de développement pour les 20 prochaines années.

## Les autres outils de concertation :



Cahiers de concertation



Presse



pays-broceliande.bzh



Expositions



Contributions écrites